

Uniboard Canada - Négociations possibles avec les producteurs

Uniboard Canada ouvre la porte à la négociation avec les syndicats de producteurs forestiers. Depuis la fin de février, la direction de l'usine de Sayabec n'achète plus de bois des producteurs privés de la région.

Un jugement de la Cour d'appel du Québec est alors venu confirmer le droit d'Uniboard Canada de mettre un terme à un contrat qu'elle avait signé avec les producteurs forestiers Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Le différend entre Uniboard et les deux syndicats de producteurs forestiers portait sur le prix du bois livré à l'usine. Un premier jugement à l'été avait donné raison aux producteurs, le second jugement bouleverse la donne. Les deux parties seraient maintenant prêtes à négocier les termes d'un nouveau contrat d'approvisionnement.

En attendant la reprise des pourparlers entre les parties, le directeur de l'usine Richard Cloutier assure que l'approvisionnement en bois de l'usine n'est pas un problème.

Jusqu'à maintenant, l'usine a pu dénicher les sciures et les rabotures dont elle a besoin. « En bois rond, on a une période de transition, on est capable de s'adapter », ajoute M. Cloutier. (Radio-Canada)

Les syndicats en réflexion

Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent étudie le dernier jugement.

Le directeur général Jean Tremblay estime que des recours sont toujours possibles, mais il se montre prudent. « On parle de la Cour suprême du Canada. Donc, on va voir si effectivement y a des motifs raisonnables de penser que ça peut être un des recours utilisés », explique-t-il.

Le syndicat compte sur l'arbitrage de la Régie des marchés agricoles du Québec en avril pour fixer un prix convenable sur le bois livré au cours des derniers mois et peut-être reprendre les livraisons à l'usine.

Selon Jean-Pierre Rivière, directeur général des producteurs de bois de la Gaspésie, les ventes à Uniboard représentent environ 10 à 12 % du volume de ventes annuelles de son syndicat. « Et il ne faut jamais oublier que la forêt privée représente à peine 5 % des approvisionnements nécessaires à Uniboard pour opérer », ajoute-t-il.

Cependant, pour le syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie l'arrêt des livraisons à l'usine d'Uniboard à Sayabec depuis le 28 février représente un manque à gagner de 1 million de dollars. (Radio-Canada)

La valeur d'un vote

La Commission de la représentation électorale du Québec a soumis la semaine dernière une version profondément remaniée de la carte électorale en vue des prochaines élections. Des 125 circonscriptions que compte le Québec, seules 39 gardent leurs frontières actuelles. Comme il se devait, ce sont les régions périphériques, l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie-Bas-du-fleuve tout particulièrement, qui subissent le plus les contrecoups des changements proposés.

Dans ce dernier cas, une circonscription disparaît, symbole de la perte démographique de cette partie du Québec. Au grand dam des Gaspésiens qui en sont choqués.

La révision périodique de la carte électorale est indispensable pour éviter que les variations démographiques ne viennent créer une distorsion démocratique. L'égalité parfaite du poids de chaque électeur n'est pas possible, mais il faut voir que la carte électorale actuelle nous éloigne dangereusement du principe «un homme un vote». Par exemple, le vote de l'électeur de Matapédia où il y a 29 773 inscrits sur la liste électorale pèserait deux fois plus lourd que celui de l'électeur de Masson, au nord de Montréal, où l'on dénombre 60 762 inscrits.

Il y a actuellement trop de distorsions dans la présente carte actuelle pour ne pas chercher à s'approcher le plus possible de l'égalité entre tous les électeurs. À la dernière révision, en 2001, la Commission de la représentation électorale s'en est éloignée à la suite des pressions venues justement des régions périphériques qui ont invoqué des motifs historiques et géographiques pour obtenir des exceptions à la règle générale. Même si celle-ci prévoit déjà des variations de plus ou moins 25 % par rapport au nombre moyen d'électeurs, six circonscriptions dites d'exception avaient été reconnues. Aujourd'hui, la commission revient en arrière. Seules reçoivent ce titre Ungava, en raison de l'immensité du territoire, et les Îles-de-la-Madeleine, en raison de leur isolement.

Les protestations se font déjà entendre. Les arguments invoqués ne sont pas sans valeur. La Gaspésie a besoin, en raison des problèmes qu'elle affronte, d'avoir une voix forte à l'Assemblée nationale. Il y a une crainte, qui n'est pas sans fondement, d'être ignorée, voire abandonnée, si elle n'a plus ce levier électoral pour influencer sur le pouvoir. On peut vouloir exprimer une solidarité avec les régions périphériques pour leur assurer d'être entendues, mais il faut que le mot démocratie garde son sens.

La proposition soumise par la Commission de la représentation électorale est à cet égard juste et équilibrée. Les députés des régions, appuyés par leur commettants, tenteront sans doute lors des audiences à venir d'exercer un chantage affectif. Il faudra résister. Ce n'est pas un député ou deux de plus qui va sauver les régions. On l'a fait en 2001, et cela n'a pas stoppé l'émigration vers les grands centres. Il faut trouver d'autres moyens pour aider les régions en difficulté. **(Le Devoir)**

Colloque sur l'industrie éolienne : Développer, Innover, Exporter et du 1er Gala québécois de l'industrie éolienne

MATANE — Le TechnoCentre éolien et ses principaux partenaires, Développement économique Canada et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ont procédé au lancement du Colloque sur l'industrie éolienne : Développer, Innover, Exporter qui se tiendra du 6 au 8 mai prochain à l'Hôtel Riôtel de Matane.

Le colloque, qui compte accueillir près de 250 participants, sera axé sur trois thèmes soit les appels d'offres en cours et à venir au Québec, l'innovation et l'exportation. Une quinzaine de conférenciers de renom partageront leurs connaissances et leurs expériences avec les participants. L'événement permettra notamment de mieux comprendre les enjeux actuels et futurs de cette industrie, de connaître les occasions d'affaires possibles au Canada et à l'étranger et d'établir des relations clés avec des acteurs prédominants de la scène éolienne.

« Après les appels d'offres en cours dans la province, la construction de parcs diminuera considérablement, créant ainsi une rapide baisse de la demande de composantes d'éoliennes et de services pour le marché intérieur. Il faut donc que les entreprises du Québec établissent dès maintenant des stratégies d'innovation et d'exportation afin d'être concurrentielles au sein de la filière éolienne. C'est dans ce contexte que s'inscrit cet événement. », d'affirmer André Lemieux, directeur général du TechnoCentre éolien.

De plus, le colloque sera le théâtre du 1er Gala québécois de l'industrie éolienne qui se tiendra le 7 mai en soirée. Le gala, présenté par Hydro-Québec, vise à récompenser les organisations et les individus s'étant particulièrement démarqués au Québec durant les trois dernières années dans le secteur de l'industrie éolienne. Pour cette première édition, cinq catégories sont à l'honneur :

- * Avancement
- * Rayonnement
- * Relève
- * Personnalité de l'année
- * Entreprise de l'année

Les organisations et les individus désirant soumettre leur candidature pour le gala ont jusqu'au 31 mars 2008 pour le faire. Un jury averti sera en charge de la sélection des finalistes et des gagnants.

* Monsieur Clément Drolet, directeur à la direction de la chimie, de la plasturgie, de la métallurgie et des équipements, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

* Monsieur Roger Perron, directeur régional - Est et Nord-du-Québec et directeur - Réseau de distribution Hydro-Québec

* Monsieur François Roussy, président du Créneau ACCORD éolien

* Monsieur Jean-François Samray, PDG de l'Association de l'industrie électrique du Québec

* Monsieur Sean Whittaker, directeur-élaboration des politiques à l'Association canadienne de l'énergie éolienne

Le TechnoCentre éolien souhaite également remercier ses précieux commanditaires qui n'ont pas hésité à s'associer à cet événement qui sera le rendez-vous par excellence de l'année au Québec dans l'industrie éolienne.

Pour plus de détails et pour s'inscrire au colloque et au gala, rendez-vous sur le site du Technocentre. (info@eolien.qc.ca)

Preuve de patience

Les communautés gaspésiennes qui n'ont pas encore accès à Internet haute vitesse pourraient devoir attendre encore assez longtemps avant de bénéficier de ce service.

Le budget déposé jeudi dernier par la ministre Monique Jérôme-Forget annonce 20 millions de dollars pour un nouveau programme visant à brancher les villages au réseau haute vitesse. Toutefois, le programme d'une durée de 5 ans ne prévoit aucun subside pour la prochaine année financière du gouvernement.

Dans un tel contexte, il pourrait être extrêmement difficile de lancer rapidement des travaux dans les différentes localités gaspésiennes qui sont exclues du service déjà offert par la compagnie Telus.

De son côté, la ministre Nathalie Normandeau ne désespère pas pour autant. Elle signale qu'elle a dans sa manche un plan B pour contourner cette absence de fonds.

L'accès à ce budget résiduel est toutefois conditionnel à ce que le Conseil du trésor accepte que les crédits périmés soient réservés à d'éventuels projets en attente de financement.

Sinon, il faudra attendre en 2009-2010, alors qu'un premier versement de 4 millions de dollars sera débloqué pour le nouveau programme baptisé Communautés rurales branchées. (CIEU-FM)

Effets collatéraux

Les événements qui touchent le Dépanneur Segawatt à Gesgapegiag pourraient avoir un impact dans la suite du dossier de la pourvoirie autochtone.

En point de presse ce matin, la ministre Nathalie Normandeau a affirmé qu'on ne peut pas faire abstraction de ce qui se passe actuellement sur ce territoire autochtone.

Le chef du Conseil de Bande Guy Condo est actuellement accusé d'avoir entravé la justice en tentant d'empêcher la saisie du Dépanneur Segawaat, actuellement propriété de deux de ses fils, Quentin et Travis. Ces hommes sont également les fils de Catherine Johnson, qui est chargée de projet dans le dossier de la pourvoirie autochtone dans le Canton Baldwin et le Lac Sainte-Anne.

Nathalie Normandeau dit avoir appris, depuis son arrivée en politique il y a 10 ans, à tenir compte de la perception du public et de composer avec cet aspect :

Le chef du Conseil de Bande de Gesgapegiag, Guy Condo, a plaidé non-coupable, lundi dernier, à une accusation d'entrave au travail d'un représentant de la justice. Il reviendra en cour le 18 avril, à New Carlisle. De façon plus précise, le chef aurait tenté d'empêcher l'huissier chargé de faire respecter un verdict de saisie sur le dépanneur Segawatt, en août 2007, de faire son travail.

Par ailleurs, le second rapport de Rémi Bujold dans le dossier du canton Baldwin et du Lac-Sainte-Anne devrait être rendu public à la mi-avril. (CIEU-FM)

À l'opposé

Les positions des intervenants régionaux sur le prochain régime forestier sont difficilement conciliables.

Au terme de la tournée de consultation menée la semaine dernière, la Commission régionale sur les Ressources naturelle et le territoire s'attaque maintenant à la rédaction du rapport régional qui doit être déposé au ministre des Ressources naturelles à la fin du mois.

Le président de la Commission, Sylvain Fortin, admet que les acteurs du monde forestier ont bien souvent des vues diamétralement opposées et qu'il sera extrêmement difficile de départager leurs arguments. De plus, le Livre vert soulève beaucoup de questions qui, pour le moment, n'obtiennent aucune réponse.

Le président de la Commission des ressources naturelles et du territoire rappelle que si le projet de réforme a vu le jour c'est que le régime actuel ne fonctionne plus et qu'il faut absolument revoir la façon de gérer le capital forestier.

Sylvain Fortin précise que la conjoncture mondiale actuelle fait en sorte qu'il est extrêmement difficile de prédire ce qui attend ce secteur d'activité. Le président de la Commission ajoute qu'il sera difficile de trancher, mais que les décisions qui seront prises devront respecter le principe du maintien et de l'optimisation de l'activité économique lié à la forêt gaspésienne. (CIEU-FM)

Train touristique gaspésien, Gaétan Ruest poursuit ses démarches

Le maire d'Amqui souhaite toujours mettre un train touristique en place en Gaspésie.

Cinq autres municipalités, dont New Carlisle et Paspébiac, se joignent à Amqui et forment maintenant un comité, dont la première rencontre est prévue en avril. Ce comité entreprendra bientôt des démarches afin de trouver l'aide financière nécessaire, estimée entre 50 à 100 mille dollars, pour réaliser une étude d'opportunité et de marché.

Les résultats permettront, dans un premier temps, de savoir si le projet est accueilli positivement, puis si tel est le cas, quel type d'équipement serait mis sur le rail entre Gaspé et Matane.

Gaétan Ruest réitère que les trains touristiques sont très populaires partout dans le monde. Plusieurs autres municipalités ont été approchées.

Monsieur Ruest souhaite aussi susciter l'intérêt de l'Association Touristique de la Gaspésie et de la CRÉ. (CHAU-TVA)

Québec injecte 5,1 millions \$ dans les commissions scolaires

Le ministère de l'Éducation injecte 5,1 millions \$ dans trois volets scolaires touchant la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, dont près de 4,7 millions \$ pour 32 projets de réfection immobilière dans les quatre commissions scolaires de la région.

C'est la commission scolaire René-Lévesque, desservant le sud de la péninsule, qui obtient la plus grande part de l'enveloppe de réfection puisque 12 écoles recevront 2,4 millions \$ tandis que 16 écoles de la Commission scolaire des Chic-Chocs partageront 1,5 million \$.

Un peu moins de 700 000 \$ seront injectés dans les écoles de la commission scolaire des Îles-de-la-Madeleine tandis que la commission scolaire Eastern Shores recevra 73 000 \$.

La ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, qui a fait l'annonce hier au nom de sa collègue Michelle Courchesne, précise que ces sommes sont puisées dans le budget 2007-2008 et que le total constitue une amélioration par rapport aux 2,9 millions \$ de 2006-2007.

C'est à l'école Le Bois-Vivant de New Richmond que le plus gros contrat de réfection sera réalisé, alors que 680 000 \$ seront consacrés à la toiture.

Autres volets

Deux autres volets, touchant cette fois directement l'éducation, sont inclus dans l'annonce de la ministre Normandeau, soit 382 000 \$ pour 57 initiatives d'aide aux devoirs, et 94 000 \$ pour 64 projets touchant les «écoles en forme et en santé».

D'autre part, Alain Desmeules, directeur de la commission scolaire René-Lévesque et la direction de l'école secondaire le Littoral de Grande-Rivière ont décidé hier de suspendre les cours afin de déneiger le toit du bâtiment, pour des raisons de sécurité. ([Le Soleil](#))

Maintien des bâtiments – LA MINISTRE NATHALIE NORMANDEAU ANNONCE DES INVESTISSEMENTS DE PRES DE 5 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE PATRIMOINE SCOLAIRE GASPÉSIEN ET MADELINOT – [Maintien des bâtiments - #5C6DFB](#)

QUÉBEC ANNONCE UN INVESTISSEMENT DE PRES D'UN MILLIARD DE DOLLARS DANS LE CADRE DU PACTE POUR L'EMPLOI [QUÉBEC ANNONCE UN INVEST#5C89C8](#)